

M. JOHNSON: Donc, vous ne seriez pas allés faire une vérification sur le pont Jacques-Cartier à moins que le directeur ne vous la demande?

M. SHEA: Non. Et nous n'en avons pas le temps non plus.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous d'autres questions, messieurs?

M. McDONALD (*Hamilton-Sud*): Puis-je adresser à M. Shea la question suivante, monsieur le président? Combien de ponts le National-Canadien avait-il sur lesquels il vous fallait effectuer des vérifications?

M. SHEA: Le pont Victoria seulement.

M. McDONALD (*Hamilton-Sud*): Et vous avez dit que vous faisiez cela tous les ans, périodiquement, pour vous assurer que tout se faisait d'une façon régulière?

M. SHEA: Oui. Mais, en dehors de cela, il arrivait à bon nombre d'entre nous d'avoir à traverser le pont. Je le traverse souvent moi-même et je ne pourrais pas tromper les employés, car ils me connaissent tous. Nous demandions à d'autres de s'y rendre, pour voir si tout était dans l'ordre, si les péagers portaient leurs insignes, et ainsi de suite.

M. McDONALD (*Hamilton-Sud*): La direction du National-Canadien jugeait nécessaire de faire effectuer des vérifications chaque année sur le pont Victoria pour s'assurer que tout allait bien?

M. SHEA: Je ne dirais pas que c'était la direction qui jugeait la chose nécessaire. Nous le faisons quand les circonstances s'y prêtaient. Nous avons une sorte de règle non écrite depuis un très grand nombre d'années, même à l'égard de nos propres services, selon laquelle nous devons essayer de vérifier tout le monde au cours d'une période de deux ans, c'est-à-dire chaque conducteur, chaque maître d'hôtel, chaque personne qui manie l'argent, chaque vendeur de billets.

Il ne nous était pas possible de le faire toujours. Tantôt nous réussissions presque, tantôt nous manquions notre coup. L'employé était en vacances ou il était retenu chez lui par la maladie, lors du passage de notre inspecteur. Mais nous cherchions à le faire tous les deux ans. Quand tout le personnel était de Montréal, nous entreprenions l'inspection du pont.

Cette inspection n'est pas l'affaire d'une journée; elle prend quatre ou cinq semaines, parfois. Nos inspecteurs faisaient leur tournée et, à leur retour, ils commençaient une autre inspection.

M. McDONALD (*Hamilton-Sud*): Lors de vos inspections du pont Victoria, vous arrivait-il de constater des cas de négligence chaque année?

M. SHEA: Non. Parfois un employé ne portait pas son insigne; il remettait un reçu...

M. McDONALD (*Hamilton-Sud*): Il ne remettait pas de reçu?

M. SHEA: Au contraire, il remettait le reçu; mais il ne portait pas son insigne. Nous le rapportions.

M. McDONALD (*Hamilton-Sud*): Cette inspection périodique vous permettait de maintenir l'ordre?

M. SHEA: Sans aucun doute; de plus, les employés étaient au courant, ils recevaient des réprimandes après une inspection. C'est en 1957, je crois, que j'ai dit au chef de ce service comprenant une vingtaine d'hommes: "Voici ce que je vous conseille de faire: on nous signale peut-être trois ou quatre cas de négligence". Ces employés n'avaient pas remis de reçu ou s'étaient montrés négligents sous un autre rapport. Je lui ai conseillé de faire venir ces gens et de leur faire signer une déclaration attestant qu'ils avaient été trouvés en défaut à un certain égard, soit dans leur tenue, parce qu'ils ne portaient pas l'insigne, soit sous un autre rapport.